

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 12.50
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX 11 c 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ETRANGER : Un an Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES
MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
11 c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Lettre de Berne

L'illusoire couverture financière

(De notre correspondant particulier)

Si notre vie politique fédérale est saturée, ces jours, d'histoires d'espionnage et de délation au profit de l'étranger, elle est aussi et surtout remplie des difficultés dans lesquelles se débat le Conseil fédéral, désireux de mettre sous toit, à tout prix, son projet de grands travaux, conjugué, comme on le sait, avec les diverses mesures de renforcement de notre défense nationale.

Cette affaire, il faut bien en convenir, a été mal emmanchée. On a commis tout d'abord l'erreur d'unir dans un même projet le renforcement de la défense nationale, dont nul ne songe, même à l'extrême-gauche, à contester l'urgence nécessaire et l'exécution du fameux projet de « grands travaux », dont l'utilité, l'urgence en tout cas, sont beaucoup plus contestables.

D'excellents esprits, des économistes éprouvés ont dès l'abord émis des doutes très sérieux sur l'opportunité d'engager de telles dépenses, par nature improductives, au moment où nos argentiers fédéraux et cantonaux s'ingénient à retrouver l'impossible équilibre de leurs budgets ; ils pensaient que, dans l'intérêt bien compris de notre économie nationale, mieux valait soutenir, par les moyens appropriés, nos activités productives, industries d'exportation, tourisme, etc., plutôt que d'engager des sommes astronomiques dans des entreprises dont l'utilité immédiate reste à prouver.

Mais le gros point restait la couverture financière de ces projets cyclopaéens. Au cours de la première session de la commission du Conseil national, à Klosters, les réserves les plus significatives furent émises au sujet de ce grave problème.

L'impôt projeté sur le chiffre d'affaire des Grands Magasins provoqua des critiques qui ne semblent que trop justifiées de la part des spécialistes.

On fit remarquer que, les lois économiques fonctionnant, ce prélèvement ne manquerait pas d'entraîner un renchérissement du prix de la vie, qu'on avait, en haut lieu, promis de combattre et d'enrayer par tous les moyens, lors de l'opération dévaluatrice.

Fait plus grave : l'exonération des Coopératives de consommation.

On a invoqué des motifs d'ordre politique pour justifier cette violation flagrante du principe constitutionnel de l'égalité de tous devant la loi, égalité qui doit jouer sur le plan fiscal comme sur les autres.

Mais l'objection la plus déterminante, à nos yeux, c'est qu'en exonérant les Coopératives, on renforce considérablement leur puissance financière, on leur permet d'exercer, dans le domaine de la bataille des prix, une concurrence qui ne manquerait pas d'être plus ruineuse que jamais pour la classe moyenne et l'artisanat, qu'on s'était flatté de soutenir.

D'où renchérissement fatal du prix de la vie, congédiement d'une partie du personnel des Grands Magasins, sans que pour autant le petit commerce et l'artisanat n'en trouvent le moindre soulagement de leurs misères actuelles.

On songea alors à mettre à profit le fameux bénéfice de la dévaluation, mais la Banque nationale, pour toute sorte d'excellents motifs, ne veut pas en entendre parler et veut à tout prix maintenir intacte cette masse de manœuvre, propre à défendre la sécurité de notre franc contre toutes les offensives de la spéculation internationale.

On se demandait avec intérêt quel parti le Conseil fédéral allait prendre devant cette levée de boucliers.

Il vient de décider de s'en tenir à son projet d'impôt « compensatoire », tout en maintenant l'exonération tant critiquée des Coopératives.

Nous ne savons aujourd'hui quelle sera l'attitude définitive de la commission du Conseil national, qui se réunit aujourd'hui lundi 24 octobre.

Nous nous demandons très sérieusement, face à toutes ces critiques, à cette impopularité spontanée, à ces froides réserves, si le meilleur parti ne consisterait pas dans un ajournement des « grands travaux ».

Il importe en effet que leur mode de financement soit absolument inattaquable.

P.

Il y a vingt-cinq ans...

Le Canal de Panama

Il y a eu vingt-cinq ans le 10 octobre que le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, fit sauter de sa résidence de Washington, le dernier barrage qui séparait l'Océan Pacifique de la mer des Antilles. Désormais, on ne parlerait plus de l'isthme, mais du canal de Panama.

L'idée de creuser un canal navigable dans l'étriot ruban de terre reliant les deux Amériques remonte au temps de Charles-Quint. De grands esprits s'en préoccupèrent par la suite. Mais cette idée devait forcément demeurer à l'état de projet, les moyens techniques étant insuffisants pour une entreprise de cette envergure ; il faudra attendre jusqu'en 1870 pour que l'idée puisse prendre corps.

Le percement de l'isthme de Suez, entre 1859 et 1869, avait rendu célèbre le nom de Ferdinand de Lesseps, l'animateur de l'entreprise, l'une des personnalités les plus représentatives du 19e siècle. Grâce à son énergie indomptable, à son audace et à sa foi, il avait mené son œuvre à chef, en dépit de difficultés considérables, de l'opposition tenace de l'Angleterre (lord Palmerston n'avait-il pas déclaré que l'entreprise de Suez serait « l'une des plus vastes escroqueries des temps modernes »), avec des moyens financiers très restreints, du moins au début. Le 17 novembre 1869 le canal de Suez avait été inauguré solennellement, en présence de 6000 personnes, dont l'Impératrice Eugénie et les souverains d'Autriche, et le nom de F. de Lesseps, de l'homme de génie, du « grand Français » porté aux nues à l'instar de celui de Christophe Colomb.

Puisqu'on avait percé l'isthme de Suez, pour quoi n'en ferait-on pas autant de Panama ? Un comité français se constitue en 1871, sous la présidence de Lesseps, pour étudier cette affaire. Les explorations ayant donné des résultats favorables le Congrès interocéanique créé en 1879, qui comprenait les savants et les ingénieurs les plus célèbres du monde entier, se prononce en faveur de l'entreprise. On demande à F. de Lesseps d'en assumer la direction. Il accepte, malgré les conseils de ses amis et en dépit de son âge avancé — il a 74 ans. Il sera secondé par son fils Charles. Les travaux commencent le 1er février 1881, sur une grande échelle : 15.000 ouvriers, 500 pompes d'épuisement, le reste à l'avenant.

Les difficultés apparaissent d'emblée beaucoup plus considérables qu'à Suez. Le faite de l'isthme la Culebra, est à 512 pieds de hauteur ; il faut tailler une tranchée gigantesque dans une terre meuble qui s'éboule sans cesse. Il faut construire une digue non moins gigantesque — elle a 2400 mètres de longueur, 34 mètres de hauteur et plus de 800 mètres d'épaisseur à sa base — pour retenir les eaux du Rio Chagres. La main-d'œuvre est rare et la terrible fièvre jaune fauche les ouvriers.

Les difficultés financières n'étaient pas moins grandes. Les travaux s'étant avérés plus onéreux qu'on ne l'avait prévu, il fallait faire, chaque année, de nouveaux appels de fonds. L'épargne, qui, au début, avait souscrit avec enthousiasme, alléchée par la réussite de Suez, devint méfiante, se tint sur la réserve. Pour trouver les fonds nécessaires à l'achèvement des travaux — on avait effectué déjà 55 millions de mètres cubes de terrassement et le canal était navigable sur une trentaine de kilomètres — les dirigeants décidèrent d'émettre en France un emprunt à lots de 720 millions de francs, représenté par 2 millions de titres de 360 fr., rapportant 15 fr. par an. Mais pour émettre un emprunt de ce genre, il fallait l'autorisation du Parlement. Celui-ci, après avoir hésité, finit par donner son consentement, et l'emprunt en question fut offert au public le 26 juin 1888. En dépit d'une propagande intense, — « jamais la réclame n'a été poussée aussi loin pour faire réussir une opération d'une solidité aussi douteuse », écrivait le *Bulletin financier suisse*, — la demande ne dépassa pas 800.000 titres. Désormais, l'œuvre était irrémédiablement compromise. En décembre 1888, ce fut la débâcle, et la liquidation d'une entreprise qui avait englobé plus d'un milliard de francs.

L'opinion publique, justement irritée, s'en prit à ceux qu'elle estimait responsables ; aux dirigeants de l'entreprise, qu'elle accusait d'avoir induit en erreur les souscripteurs et corrompu les parlementaires pour obtenir un vote favorable de l'emprunt à lots ; aux parlementaires, auxquels on reprochait de s'être laissé « acheter ». Il ne nous appartient pas de dire ici jusqu'à quel point ces accusations étaient fondées, au moins en ce

qui concerne les parlementaires, car la politique s'empara de l'affaire, et pendant dix ans, le « scandale de Panama » dressa les partis les uns contre les autres, excita les esprits et fit couler des flots d'encre. Un procès fut intenté aux dirigeants de l'entreprise, — dont les deux Lesseps. Il aboutit à une condamnation, qui fut en général sévèrement blâmée, car si les administrateurs s'étaient trompés dans leurs calculs, s'ils avaient commis de lourdes erreurs financières, si leurs démarcheurs n'avaient pas toujours agi de façon très... propre, ce qui est certain, c'est que eux-mêmes avaient toujours été de bonne foi. Et lorsque les passions furent calmées, — F. de Lesseps était mort entre temps (décembre 1894), — on rendit justice à la mémoire du « grand Français ».

Après la débâcle, on fit plusieurs tentatives pour renflouer l'entreprise. Mais les fonds manquaient, l'enthousiasme aussi. On n'y réussit pas. Il appartenait aux Etats-Unis d'achever l'œuvre de L. de Lesseps. Il leur en coûta 375 millions de dollars. Le 4 mai 1904, les travaux reprenaient, le 10 octobre 1913, le canal était percé ; il fut ouvert au trafic le 15 août 1914.

Le canal de Panama, long d'environ 67 kilomètres, a une largeur minimum de 91 mètres. Il compte en tout six écluses dont on se représentera sans peine les dimensions si l'on sait que leurs portes ont plus de deux mètres d'épaisseur. Dès le début, il prit, dans le mouvement commercial, une importance qui devait dépasser les prévisions les plus optimistes. Dix ans après l'ouverture, en 1925, 5457 navires battant pavillon de toutes les grandes puissances maritimes franchirent le canal transportant près de 23 millions de tonnes de marchandises ; et depuis lors, le trafic n'a cessé de s'accroître. Dans la direction ouest-est, ce sont les matières premières qui dominent : pétroles, blé, minerais, nitrates du Chili, bois, etc. ; dans la direction inverse, les navires transportent essentiellement des produits manufacturés. Et il va sans dire que le canal de Panama a augmenté considérablement la puissance militaire des Etats Unis.

Un appel de M. Baumann

Chaque automne, au moment de la « Semaine Suisse », les vitrines et les étalages des magasins de nos villes et de nos compagnes prennent un air de fête. Cette grande manifestation nationale est célébrée cette année-ci pour la 22e fois. Une belle affiche aux couleurs chatoyantes, tout en parant les vitrines, nous invite à rendre « honneur au travail national ».

Oui, honneur à tous ceux qui, par leurs idées, par leurs efforts et leur travail, contribuent à ennobler la matière inerte, et à la transformer en utiles produits du pays. Ce sont eux qui, par la fidélité et la conscience qu'ils apportent même à la tâche la plus simple, ont conquis à nos produits suisses une renommée mondiale de qualité. Mais, ils ont aussi droit à notre gratitude, ceux dont l'activité est de procurer du travail à notre main-d'œuvre indigène et qui ont créé cette manifestation de la « Semaine Suisse » qui, mieux que toute autre, est à même d'attirer l'attention du peuple suisse sur les possibilités économiques de leur incomparable pays.

C'est pourquoi, hommes et femmes de chez nous, faites-vous un devoir et un point d'honneur d'acheter les produits que les commerçants vous présentent sous le signe de la croix fédérale. Après les semaines d'angoisse que nous venons de passer, nous devons sentir le besoin de célébrer notre Patrie aimée et de concrétiser par des actes le sentiment de notre solidarité nationale.

J. Baumann, président de la Confédération.

Une nouvelle industrie suisse

Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, a consenti une subvention de 180.000 fr. à valoir sur le crédit réservé à cette fin, en faveur d'une nouvelle industrie appelée à donner du travail à de nombreux chômeurs. Il s'agit de la fabrication de canevas pour la broderie qui, jusqu'ici, étaient importés, notamment du Japon.

Ces subsides de fabrication d'un nouveau genre permettront de procurer du travail pour environ 1,8 million de francs. L'aide de la Confédération s'est avérée nécessaire pour empêcher un renchérissement des produits de la broderie résultant de la fabrication du canevas en Suisse.

En passant ...

Le „Département des Pouilleux“

Pour reprendre un mot d'une personnalité du canton, le Département de l'Instruction publique est véritablement le « Département des pouilleux ».

Les moyens financiers dont il dispose actuellement pour mener sa tâche à bien sont non seulement restreints, mais dérisoires.

On sent vraiment que l'avenir artistique, intellectuel et moral du pays est voué au hasard et qu'il n'émeut pas les politiciens du modèle courant qu'un souci démagogique obsède.

Pourquoi s'inquiéteraient-ils des artistes puisqu'ils ne sont guère intéressants au point de vue électoral ?

En quel honneur apporteraient-ils des améliorations au collège alors que les étudiants n'ont pas le droit de vote ?

Il est bien plus malin de donner des primes aux taurillons que des prix aux élèves !

Seulement, il ne faut pas s'étonner si cette politique entraîne, à la fin des fins, un abaissement de la culture.

On a déjà moqué comme il convient le subsidie absolument mesquin que l'Etat a prévu comme encouragement aux arts : un encouragement décourageant !

L'examen du budget cantonal permettrait de découvrir d'autres perles :

C'est ainsi qu'une somme de... cent francs est affectée à la commission des monuments historiques !

Cent francs ! Cela n'est pas une aide ou un secours, mais une obole.

Cet argent permet à peine au chef du Département de réunir la commission une fois par année et par conséquent elle est contrainte à l'inaction sans phrases.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner de l'indifférence ou du dédain que l'on témoigne aux traditions du pays, ni de l'état de délabrement où sont d'anciens édifices.

On laisse de vieilles tours tomber en ruine, on ne fait rien ou pas grand-chose pour empêcher la destruction de ce que les poètes appellent « les témoins du passé » et qui sont des témoins qui font de plus en plus défaut !

Le folklore est en train de disparaître au milieu du détachement général, et on ne consent aucun sacrifice pour remédier à cette misère.

On nous dira que la situation financière a nécessité ces économies.

Il n'en est pas moins vrai que l'une ou l'autre relève du vaudeville.

Il y a tout de même un non sens dans ce fait que l'on peut constater régulièrement au Grand Conseil :

Des députés votant à tort et à travers des crédits pour le réseau routier dont les devis ont été dépassés largement, et lésinant sur un poste de cent francs !

A quoi sert-il de dépenser cent mille francs sans discussion puis d'ergoter ensuite indéfiniment sur des questions de centimes ?

A force d'économies des bouts de chancelles on finit par obliger les conseillers d'Etat à se livrer à de vrais tours de force ou de prestidigitations pour parer aux dépenses ordinaires.

Cela n'est ni décent, ni sensé, ni digne.

Parfois, ce lésinage excessif prend une tournure amusante :

Par exemple, il nous revient que nos deux conseillers aux Etats, MM. Evéquoz et Barman, sont les créanciers de la caisse cantonale.

On avait bien mentionné pour chacun d'eux une somme de 2000 fr. au budget, mais on n'avait pas prévu les frais qu'entraînerait leur participation à des séances extraordinaires !

Ces deux Messieurs ne sont pas rentrés dans leur argent...

Le fait nous paraît plus joyeux que déplaisant et nous savons bien qu'on finira par régler leur note avec un large esprit d'équité, mais voilà où nous en sommes !

Il est temps de changer de tactique et de ne pas tomber d'un excès de prodigalité dans un excès d'avarice.

Le régime de la grande pénitence qu'il a fallu instaurer en Valais ne doit pas sombrer tout de même dans l'acétisme !

Ne pensez-vous pas que s'il faut faire à tout prix des économies, il vaut mieux que ce soit sur les grandes choses que sur les petites ?

A. M.

Appel

On nous prie d'insérer :

La guerre a été évitée, mais notre soulagement ne doit pas nous rendre aveugles. Une petite nation, sans être consultée, a été obligée de faire les frais de notre tranquillité. Plus nous allons de l'avant, plus nous constatons qu'à Munich ce fut la défaite complète des Etats démocratiques ; ils ont accepté tout ce que l'Allemagne leur imposait. Les arguments tirés des erreurs politiques passées ne peuvent servir à cacher l'injustice à l'égard de la Tchécoslovaquie. Reconnaissons que les démocraties ont préparé leur déroute en perdant toute foi en la solidarité internationale et en leur vocation.

Ces événements ne peuvent qu'inquiéter les petits pays, surtout ceux qui sont exposés à la propagande des Etats totalitaires. Notre patrie est menacée maintenant déjà par la tentation du découragement politique et par l'action sourde du national-socialisme. A nous de savoir parer au danger. Il faut construire la paix pour que les espoirs soulevés par les derniers événements ne soient pas déçus.

Il faut renouveler la démocratie afin de pouvoir l'opposer efficacement aux tendances totalitaires. La paix ne se construira que sur le sens de la solidarité internationale. Les petits pays, comme le nôtre, peuvent choisir momentanément l'isolement égoïste qui leur évite les décisions difficiles engageant leur responsabilité. Mais ils sont livrés sans défense aux puissances fascistes.

L'attachement à un ordre international exprimé dans une Société des Nations complètement refondue peut seul nous donner les appuis nécessaires à la résistance. Sans doute ne pouvons-nous pas à nous seuls réaliser le changement de l'ordre actuel ; mais ce ne peut être un prétexte pour ne rien faire. La Suisse peut, mieux que tout autre, donner l'exemple de la solidarité en se tenant prête à faire les sacrifices nécessaires. La neutralité intégrale est une démission. Nous avons le droit de juger la politique extérieure à la lumière de l'idéal d'ordre international et devons nous opposer à ceux qui ne le reconnaissent pas.

La démocratie doit être la source où nous puisons notre foi en l'avenir de notre patrie ; mais pour cela il faut la rendre réelle. La faiblesse des pays démocratiques dans la politique extérieure tient à une démission lourde de conséquences à l'intérieur. Ils ont toléré le développement d'un régime économique et social où les hommes sont livrés aux influences artificielles de l'argent et des mots d'ordre, sont paralysés par le mélange contradictoire de la force brutale et de l'impudence, de l'abondance et de la disette ; ce régime est en contradiction violente avec l'esprit d'une communauté démocratique.

En Suisse, le sens du serment qui nous a unis, hommes différents et communautés diverses, pour la recherche du bien commun disparaît. Il est urgent d'utiliser la trêve pour s'attaquer à la transformation du régime social. C'est dans une organisation mise au service de la paix et de la justice sociale que les démocraties trouveront la force jeune à opposer au fascisme.

Nous savons que nous parlons au nom de beaucoup de Suisses, jeunes et vieux, qui n'obéissent pas à une consigne de parti. Si nous élevons la voix, c'est uniquement parce que nous aimons notre pays et sommes décidés à faire tout notre possible, chacun à sa place. Il est temps d'agir.

Escherbund. - Entscheidung. -
Gruppe Esprit de Suisse.

Nous avons publié cet appel à titre d'information ; il va sans dire qu'il n'engage ni le « Confédéré » ni le parti radical valaisan.

Ce groupe « Esprit », dont nous ignorons tout, paraît s'être mis en tête de réformer la démocratie, dont il se déclare un chaud partisan.

Nous l'en félicitons ; il y a aujourd'hui tant de personnages qui critiquent et condamnent nos institutions que l'on doit sans réserve féliciter ceux qui les défendent.

Toutefois, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de la situation, des besoins et du rôle de la Suisse que de critiquer le retour à la neutralité intégrale ; ce changement d'attitude ne constitue pas du tout une démission. Notre pays est rentré dans la voie dont il n'aurait jamais dû sortir.

La Paix, nous dit-on, ne se construira que par la solidarité internationale. Nous ne le croyons pas, les derniers événements ont démontré que cette solidarité n'existe qu'entre certaines grandes puissances, les petites ne devant et ne pouvant compter que sur leurs seules forces.

C'est ce qu'a compris le Comité directeur du parti radical-démocratique suisse qui demande le renforcement de notre armée.

A l'heure actuelle, la force seule prime ; il est inutile de se faire des illusions. On a vu où nous a conduit la politique de cet excellent président Wilson !

Que nous mettions nos forces au service de la paix, d'accord, mais n'oublions jamais que la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse...

Le groupe « Esprit » veut transformer le régime social. Nous aimerions bien connaître son programme.

La critique est aisée... Depuis des années, d'excellents citoyens proposent de réformer la démocratie ; nous attendons toujours des projets concrets.

Mr.

Nouvelles du Valais

Grave accident à St-Léonard. — Dimanche, à 19 heures, M. Freiburghaus, habitant Brigue, rentrait de Sion ou roulait en direction de Sierre, au volant de son automobile. Près de St-Léonard, il voulut dépasser une autre auto, au moment où survénait, en sens inverse, un attelage, de sorte qu'au moment du dépassement les trois véhicules étaient de front sur la chaussée.

L'auto Freiburghaus heurta l'autre voiture, qui la renvoya contre un arbre bordant la route, puis dans les roseaux, en contrebas. Elle fut complètement démolie. M. Freiburghaus a subi une fracture d'une jambe, de nombreuses contusions au visage et à un œil grièvement blessé. Il a reçu les soins d'un médecin lausannois de passage, puis a été transporté à l'Hôpital de Sion.

Les morts. — (Inf. part.) On nous annonce de Sion la mort de Mme Jean Buhlmann, qui s'est éteinte après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Nous présentons à son jeune époux et à sa famille si cruellement atteints par ce deuil nos bien sincères condoléances.

Collision. — M. le préfet de Sierre, Dr de Werra, circulant en auto sur la route de Sierre à Chippis, est entré en collision avec un camion vaudois au volant duquel se trouvait M. Charles Decarmine, de Tolochenaz. Les deux véhicules ont subi des dégâts. L'affaire n'aura cependant pas de suites, les parties s'étant arrangées sur place au sujet de l'indemnité à verser au Dr de Werra.

Une auto tamponne une vache. — Sur la route cantonale, près de Rarogne, M. Louis Holder, de Lausanne, circulant en auto, a tamponné assez fortement une vache appartenant à Mme Gertrude Walker. Le vétérinaire Dr Summermatter, appelé d'urgence, fit abattre l'animal d'une valeur de 650 francs.

La voiture a subi quelques dommages.

Les dernières vendanges. — On nous écrit :

Les vendanges sont terminées partout et les pressoirs se sont tu bien trop tôt, hélas !

Seuls quelques parchets, le Montibex et le Grand Brûlé entr'autres, ont encore leur récolte sur souches, partiellement du moins.

Les vendanges du Montibex commencées jeudi 20 ont poursuivi vraisemblablement jusqu'au 27-28. Elles accusent des sondages extrêmement élevés qui dépassent, pour le fendant, sensiblement les 100 degrés. Le raisin est, de plus, indemne de toute pourriture.

Si la quantité ne donne pas satisfaction cette année, du moins la qualité y sera.

Un millésime qui fera date au Montibex et qui récompensera normalement si ce n'est financièrement les propriétaires de ce beau domaine qui font de gros sacrifices pour le bon renom du vignoble valaisan.

Saxon. — Concours de bétail. — Les amateurs de bétail sont avisés que le concours de bétail bovin aura lieu à Saxon, le mercredi 25 octobre 1938, à 15 heures. Le Comité.

La Fédération des sociétés valaisannes de Genève à Sierre. — Dimanche 16 crt, sous le patronage de la dite Fédération et le précieux concours du corps de musique « La Sirène » de Genève, un train spécial, parti à 8 h., amenait à Sierre près de 400 visiteurs. Selon l'usage le soleil était de la partie.

La population de Sierre avec sa distinguée « Géronde » réserva un accueil très chaleureux aux compatriotes et amis de Genève. Après le cortège, dans les principales rues de la ville, sur la place de fête, M. Marcel Gard, président du Grand Conseil, nous souhaila une cordiale bienvenue au nom des autorités de Sierre et du comité d'organisation. M. le colonel Grosselin, président d'honneur de « La Sirène », répondit en des termes émus et remercia les organisateurs pour l'aimable réception ; il assura de même que cette belle journée serait pour tous les participants une journée inoubliable. Une fois dégustés les viandes séchées, raclettes et crûs du pays, de nombreuses productions, chants et danses du terroir ont fait la joie de tous. Le temps parut si court que 20 h. sonnèrent trop tôt et c'est à grand regret que les visiteurs durent envisager le départ de cette charmante cité. Merci à la maison Véron, Grauer et Cie, organisatrice du train spécial et à notre président de la Fédération.

Autour du renflouement d'une banque

Il paraît que la Banque de Monthey S. A. est en réorganisation et que les souscripteurs de nouvelles actions ne se trouvent pas si facilement.

On prétend même que notre Banque cantonale aurait été sollicitée d'intervenir comme actionnaire et qu'elle serait sur le point de décider la souscription de 60.000 francs d'actions de la Banque de Monthey S. A.

Si ceci était, ou devenait exact, on pourrait se poser une question :

Cette décision serait-elle bien conforme au but et à la tradition de notre institut cantonal ?

N'y a-t-il pas dans son règlement des dispositions qui devraient interdire une opération de ce genre, laquelle ne ferait au surplus que ressusciter une concurrence à l'agence de la B. C. ?

Et ne serait-ce pas créer un précédent dangereux que d'intervenir de la sorte, en compromettant l'impartialité de la Banque d'Etat ?

On ne peut tout de même pas supposer que tout ceci proviendrait du fait que des personnalités qui sont à la tête de la Banque cantonale auraient des attaches assez étroites avec la Banque de Monthey ?

Mais la femme de César ne doit pas même pouvoir être soupçonnée et nous pensons bien que qui de droit saura s'en souvenir !

Agriculteurs surveillez vos animaux !

Depuis l'automne 1937, la police officielle des épizooties a publié par voie de presse ou par radio de nombreux appels, notices, etc., sur les manifestations de la fièvre aphteuse et sur sa prophylaxie. Chacun a pu ainsi se renseigner sur les méthodes qui permettent de se préserver efficacement de la maladie.

On a toujours indiqué dans ces publications combien il est d'une importance primordiale que les propriétaires d'animaux annoncent le plus vite possible aux autorités compétentes l'apparition ou la suspicion de l'épizootie. Malgré cela, il arrive toujours encore que des écloisions soient déclarées beaucoup trop tard. La semaine dernière on a pu déceler deux foyers où l'infection remontait à 8 ou 10 jours au moins. Les symptômes étaient si caractéristiques que les propriétaires n'ont pas pu les méconnaître.

Cette façon d'agir entrave considérablement l'efficacité de la lutte contre l'épizootie. Entre l'instant de la contamination et celui de la déclaration, l'agent infectieux peut être disséminé dans de vastes régions de diverses manières, par exemple, par les mouvements de personnes, le trafic des animaux, la livraison du lait, etc. En frappant les délinquants des peines légales, on ne modifie malheureusement pas la situation créée par les déclarations tardives.

Celles-ci sont d'autant moins compréhensibles que les frais de l'examen vétérinaire sont supportés par les caisses d'épizooties, même lorsque la suspicion de fièvre aphteuse n'est pas confirmée. Par un avis tardif, les intéressés ne se nuisent pas seulement à eux-mêmes, mais à d'autres encore et se chargent ainsi d'une lourde responsabilité. Nous invitons encore instamment les propriétaires de bétail à préserver réciproquement leur cheptel de la fièvre aphteuse et de ses conséquences funestes :

en observant la plus grande prudence dans les transactions et dans le trafic journaliers, et en les limitant au strict nécessaire ;

en écartant les petits animaux tels que chiens, chats et volaille étrangers et en attachant ou en enfermant ceux qui leur appartiennent ;

en maintenant constamment en état de propreté et en surveillant étables et animaux ;

en isolant pendant 14 jours (quarantaine) et en soignant à part les animaux nouvellement achetés en séquestrant rigoureusement étables et alpages, en interdisant l'entrée à toute personne étrangère (colporteurs, vagabonds, etc.) ;

en présentant hors de l'étable les animaux destinés à la vente ;

en déclarant sans tarder aux autorités compétentes tout cas de maladie contagieuse ou tout cas suspect) ;

en isolant complètement et en surveillant étroitement les animaux malades ou suspects ;

en observant strictement toutes les prescriptions de police sanitaire vétérinaire.

Office vétérinaire fédéral.

Au Grand St-Bernard. — On vient d'adjudger la réfection de deux nouveaux tronçons de la route du Grand St-Bernard. D'autre part, on procède actuellement à l'élargissement de la plateforme qui se trouve vers l'Hospice et au déplacement du tracé actuel, d'une part pour éviter les avalanches et d'autre part pour parquer plus facilement les nombreux cars et voitures automobiles pendant la saison.

Une équipe d'ouvriers a également entrepris l'élargissement de la route de la Forclaz pour permettre aux véhicules de croiser sans difficulté.

Les hôteliers lausannois en Valais. — Nous apprenons que les hôteliers lausannois sont aujourd'hui lundi les hôtes du Valais ; ils feront honneur à une raclette qui sera servie à la Sarvaz.

Le gel de la vigne

On nous écrit :

Nous venons de recevoir du Département de l'Intérieur le formulaire de déclaration de récolte viticole en 1938. Le titre contient l'essentiel car, et c'est ce que l'on oublie trop, cette action de secours concerne le gel du printemps des vignes en 1938.

Il importe donc que le contrôle des surfaces des vignes de chaque propriétaire et la quantité de moût récolté sur ces vignes soient fait sérieusement par les communes. C'est la question principale pour arriver à une juste distribution de cette manne. En ce qui concerne la lettre E. du formulaire, nous pensons que c'est tout simplement pour la forme que l'Etat nous demande sous quel angle nous envisagerions cette aide aux viticulteurs. La question nous paraît cependant assez simple.

Les vigneronns les plus touchés, et ce sont ceux du vignoble de Martigny, où la récolte de cette année n'a pas atteint le 10 % d'une récolte moyenne, ont tout de même sacrifié une partie de leur temps durant la bonne saison pour travailler leurs vignes qui ne leur ont presque rien rapporté. Dès lors, comme action de secours, ils aimeraient recevoir quelque argent en compensation.

On nous répondra que ce n'est pas avec ça que le vigneron vraiment atteint se tournera bien loin. Mais enfin, s'il fait un 1/4 ou un 1/8 de tour, ce sera toujours autant !

Bref, nous disons, en qualité de vieux vigneron, que, somme toute, le formulaire en question a été bien conçu, étant donné que cette question de secours aux viticulteurs peut se discuter indéfiniment. On y a reconnu la main sinon de l'homme de métier du moins du connaisseur dans la partie. L'essentiel c'est que cet argent soit distribué aux viticulteurs qui en ont le plus besoin.

P. R.

P. S. — Nous nous excusons auprès des intellectuels de nous être servi du langage des vigneronns. C'était assez indiqué de le faire.

Livraison de blé à la Confédération

Les livraisons de blé vont commencer. Certaines prescriptions sont à observer, notamment par les producteurs-vendeurs, et nous croyons utile de les rappeler.

Tout d'abord, le producteur qui veut livrer du blé doit en garder une quantité minimum pour les besoins de son ménage et la faire moudre dans un moulin à façon ; il est tenu, à cet effet, de se procurer une carte de mouture auprès de son service local des blés.

Celui qui livre moins de 500 kg. de blé n'est pas obligé d'en garder pour ses besoins. Celui qui livre 500 à 1000 kg. doit en garder et faire moudre au moins 100 kg. par personne entretenue dans le ménage. Celui qui livre plus de 1000 kg. doit en réserver pour la mouture au moins 150 kg. par personne entretenue dans le ménage.

La céréale livrée doit être propre, saine, sèche, sans odeur, de bonne qualité moyenne et ne contenant pas, en poids, plus de 2 % de corps étrangers et de grains brisés.

Pour la récolte de 1938, le prix de 36 fr. a été fixé pour le froment d'automne et 38 fr. 50 pour le froment de printemps « Huron ». Le prix du seigle est fixé à 28 fr. 50.

Ces prix sont payés pour 100 kg. de marchandise livrée en sacs égalisés (avant la réception) à 101 kg. brut et pesant par hectolitre :

77 kg. pour le froment, 71 kg. pour le seigle.

Un supplément de prix jusqu'à 1 fr. 50 par quintal peut être accordé pour le froment (1 fr. pour le seigle) de qualité vraiment supérieure. Par contre, une diminution de prix doit être faite pour les blés qui n'atteignent pas les poids indiqués ci-dessus. La céréale humide, sale ou de qualité inférieure voit son prix baisser en proportion de la moins-value constatée.

Le commissaire-acheteur, délégué par l'administration fédérale des blés pour prendre livraison des céréales doit tenir compte, pour fixer le prix d'achat, des divers facteurs mentionnés ci-dessus et qui tous entrent en jeu.

Le producteur doit assister ou se faire représenter à la livraison et à la taxation de sa marchandise sous peine de perdre son droit de réclamation concernant la taxation. Le producteur doit charger lui-même les wagons ou payer les frais de chargement.

Le grain est payé au producteur par l'intermédiaire du gérant de son service local dans les 8 jours qui suivent la livraison.

En résumé, la livraison du blé doit, en tous points, être correcte. Le producteur doit savoir qu'il est responsable de toute infraction.

Centrale cantonale des blés.

Nos Echos

Le fusil-mitraillette

Un nouveau fusil semi-automatique, dont l'emploi sera généralisé sous peu dans l'armée américaine, quintuplera la puissance de feu de l'infanterie. Le poids du nouveau fusil est inférieur à quatre kilos et demi et son magasin contient huit cartouches. Les experts militaires estiment que cette arme transforme chaque fantassin en « nid mobile de mitrailleuses ».

Que de bas dans un arbre !

Une des plus grandes fabriques anglaises de soie artificielle publie des chiffres très intéressants. Un hêtre de 60 ans peut produire 20.000 bas de soie de la meilleure qualité, à condition, bien entendu, qu'il soit traité avec les procédés modernes qu'exige la fabrication de la soie artificielle.



SION, Avenue de la Gare. Ch. post. II c 1800.

51703

51703

51703

La vie à Martigny

Un chalet cambriolé

(Inf. part.) Des cambrioleurs ont pénétré par effraction, au moyen d'un outil volé chez un agriculteur, dans le chalet de M. Gillioz, instituteur à Martigny-Bourg, situé au sommet de la Combe de la Forclaz. Les individus — ils devaient être deux — ont bouleversé la maison de fond en comble, sortant le linge des armoires dans le but probable de trouver des valeurs.

Ils firent bombance, buvant le vin de la cave et même d'excellentes bouteilles de Pommard. Ils prirent enfin la fuite, emportant diverses denrées, un pistolet d'ordonnance chargé et une mandoline.

L'agent de sûreté Clerc a procédé à l'enquête et relevé de nombreuses empreintes digitales. On a appris que les malandrins avaient cherché à vendre le café volé chez une personne de la Combe; comme celle-ci leur en demandait la provenance, ils affirmèrent l'avoir acheté sur France, ce qui éveilla les soupçons de l'acheteuse éventuelle, car chacun sait que le café est plus cher dans la République voisine que chez nous. Elle congédia les indésirables.

On croit être sur la piste des cambrioleurs.

L'exposition Napoléon intime

Nous rappelons au public cette très intéressante exposition ouverte au Café de la Place et nous le convions à la voir. L'entrée est libre.

Samedi et dimanche, un nombreux public l'a visitée. Cette exposition durera jusqu'à jeudi.

M. Adrien Darbellay, le directeur des cinémas de Martigny, avait convié, vendredi, les autorités, diverses personnalités et la presse au vernissage d'une exposition de souvenirs de Napoléon premier, dans la salle du Café de la Place. Il s'agissait en fait de photographies, de divers documents historiques concernant l'Empereur, fort heureusement rassemblés, représentant Napoléon et ses amis, ses autographes, ses amours, son cadre familial, au milieu de ses soldats, à l'étranger, sa famille, en exil, ses costumes, son enfance, ses armements.

Le tout pour servir de prélude au grand film *Marie Walewska* qui passera cette semaine sur l'écran de l'Etoile, et qui attirera, nous en sommes certains, la foule. Mme et M. Darbellay ont fort aimablement reçu leurs invités. Qu'ils en soient remerciés. (Mr.)

Gym d'hommes

Assemblée générale mercredi soir 26 crt à 20 h. 30, au Café Jules Farquet à Martigny-Bourg. Reprise des exercices; divers.

Le Comité.

Harmonie

Demain mardi, à 20 h. 30, répétition des bois et saxophones.

Demain mardi, grand gala à l'Etoile

« MARIE WALEWSKA »

Tout Martigny assistera demain soir mardi à la « première » de « *Marie Walewska* », une œuvre mémorable avec les deux plus grands acteurs du monde, Greta Garbo et Charles Boyer.

On sait que le film est directement inspiré du roman de Napoléon en Pologne avec celle qu'on a baptisée l'épouse polonaise de l'Empereur.

Nous verrons donc Garbo dans un admirable rôle de grande amoureuse qu'on dirait taillé pour elle dans l'Histoire même. A ses côtés, Charles Boyer, qui personnifie Napoléon d'une façon qu'on peut qualifier d'hallucinante, a trouvé, d'après l'opinion unanime, le plus beau rôle de sa carrière.

Nul doute que tous les admirateurs de Garbo et Boyer ne veuillent voir ce film qui constitue l'éminente résurrection d'un amour célèbre.

« *Marie Walewska* » passera tous les soirs à l'Etoile jusqu'à dimanche soir. Une seule matinée pour les environs, dimanche à 14 h. 30.

Le 1^{er} Août en Valais

Résultats de la collecte du 1er août 1938 :

St-Gingolph, manque; Bouveret, 130 fr.; Vouvry 150; Collombey-Muraz 100; Monthey 500; Val d'Illy 139.60; Morgins 100; Champéry 524.80; Massongex 25; St-Maurice 310; Collonges 44; Dorénav 15; Vernayaz 180; Les Marécottes 237.20; Salvan 275; Finhaut 386.40.

Trient 140.40; Bovernier 16; Martigny 558.80; Champey 612; Grand St-Bernard 25; Verbier, 98; Fionnay 124.80; Chemin-Dessus 190.30; Col des Planches 25; Châtelard-Trient, 13; Vollèges, 17; Orsières 30; Charrat 35; Saxon 181; Riddes 35; Veysonnaz, 41.40; Basse-Nendaz, 20.20; Nax, 25; La Sage 155.10; Haudères 144.25; Evolène 281; Arolla 120.80; Grimsuat 10.40; Sion et Mayens de Sion, 1093.60; St-Léonard 57.20; Sierre 556.40; Chalais 50; Chippis 126.80; Grimontz 131; Chandolin 40; St-Luc 296; Vissoie 42.80; Ayer 11; Zinal 161; Montana-Vermala 1165.30; Crans 126.20. Loèche-les-Bains, 532.10; Gampel, 50; Loèche-Ville 63; St-Nicolas 25; Lœtschental 135; Saas-Fée 370; Zermatt 1893.80; Brigue et Haut-Valais, 3052.60; Oberwald 10; Eigergletscher, 50.

Le montant de la vente et des dons s'élève donc dans le canton à fr. 16.055.25 en 1938 contre fr. 15.983.30 en 1937; 14.069.10 en 1936; 13.357.40 en 1935; 12.438.15 en 1934; 13.589.35 en 1933; 13 mille 120.10 fr. en 1932.

Ce résultat est doublement beau quand on pense combien le Valais a été éprouvé cette année. Nous tenons donc à adresser un chaleureux merci à tous ceux qui ont bien voulu collaborer dans l'organisation de la collecte comme aussi aux généreux donateurs. L'argent recueilli servira à venir en aide aux « Suisses à l'étranger » et sera réparti par les soins du Comité central et de l'Etat.

Pour le Comité: M. R. Zingg.

Il est à regretter que les commandes d'insignes n'arrivent au comité cantonal souvent que la veille ou l'avant-veille de la fête, donc à un moment où il n'est presque plus possible de s'en procurer d'une manière suffisante. Cette année, pour satisfaire des demandes tardives, nous avons dû entamer le stock réservé pour la vente à Sion et, de ce fait, les insignes ont manqué ensuite dans la capitale. Les localités dans lesquelles la collecte ne se fait pas encore voudront bien se joindre à nous à l'avenir. Elles s'adresseront, à cet effet, au comité valaisan de la Fête nationale, à Sion, qui sera heureux de leur donner tous les renseignements désirés. M. R. Z.

Dernières nouvelles

Les élections sénatoriales françaises

Oici la statistique finale communiquée par le ministère français de l'intérieur en ce qui concerne les élections sénatoriales en France. Il y avait 97 sièges à repourvoir; les SFIO en ont obtenu 4, U. S. R. 2, républicains-socialistes 4, radicaux socialistes 41, radicaux indépendants 9; républicains de gauche 10, U. R. D., 27.

Pertes: radicaux socialistes 6, radicaux indépendants 1; républicains socialistes 4. Gains: SFIO, 1; USR, 1; URD, 9.

Mouvement vers la droite, constate Havas. Selon l'agence Havas, le vote du collège sénatorial s'est montré, comme à l'habitude, plutôt favorable aux sénateurs sortants et n'a pas marqué un mouvement d'opinion très accentué.

Le renouvellement de dimanche montre, à son avis, que la France s'est prononcée contre toute aventure et qu'elle souhaite une politique de mesure, d'équilibre et de stabilité. La consultation populaire a manifesté sans équivoque son approbation de la politique de paix de M. Daladier qui, fort de cet appui, pourra arrêter les mesures de redressement national attendues par le pays.

L'élection la plus disputée mit en présence, dans l'Allier, MM. Marcel Régnier et Marx Dormoy. Au 2^{me} tour, l'ancien ministre de l'intérieur du cabinet Blum l'a emporté sur M. Régnier, sénateur sortant.

Il apparaît, dans l'ensemble, que le vote marque un mouvement de la gauche vers la droite.

EN TCHECOSLOVAQUIE

Interdiction du parti communiste

L'activité du parti communiste a été suspendue par les autorités de Prague à partir du jeudi 20 octobre dans les provinces de Bohême et de Moravie-Silésie. En même temps, la presse quotidienne et les périodiques communistes ont été interdits.

Ce que le Reich a gagné

La région sudète incorporée au Reich représente une superficie de 28.193 km. carrés et une population de 3.595.000 personnes. La densité par km. carré est de 128 personnes, alors que la moyenne dans le Reich est de 131. L'Allemagne devient ainsi un Etat comptant 78.700.000 habitants avec une superficie de 583.000 km. carrés.

En Ukraine subcarpathique

Le premier Conseil national de l'Ukraine subcarpathique a lancé une proclamation posant les revendications suivantes au cabinet de Prague :

1. Garantie des frontières actuelles avec la Hongrie et la Pologne et rattachement de tous les territoires slovaques habités par des Ruthènes, c'est-à-dire les districts de Zempline, de Charich et de Zips;
2. Elaboration d'une Constitution;
3. Elections à la Diète carpatho-ukrainienne;
4. La langue ukrainienne (celle de la petite Russie) doit devenir langue officielle;
5. Les jours de fêtes religieuses des églises orthodoxe et catholique doivent être proclamés jours de fêtes officielles.
6. Seules des personnes appartenant ethniquement au peuple ukrainien pourront être fonctionnaires;
7. Tous les fonctionnaires qui n'auront pas agi correctement envers le peuple ukrainien devront être éloignés;
8. Les écoles tchèques et slovaques ne remplissant pas les conditions légales seront supprimées;
9. Les partis politiques seront dissous. L'Ukraine sera désormais représentée par une « Union nationale ukrainienne ».
10. Collaboration avec l'Allemagne dans les domaines de la politique extérieure et de la vie économique.

La proclamation contient encore dix points relatifs au développement économique du pays et plus particulièrement à la construction de voies ferrées et de routes, ainsi qu'au désendettement de la paysannerie.

La prise de Canton

Les troupes japonaises ont terminé samedi après-midi l'occupation complète de Canton en nettoyant la ville des dernières troupes chinoises.

Les pertes chinoises au cours de l'avance japonaise sur Canton ont été considérables. Quatre mille cadavres de soldats chinois ont été dénombrés dans les secteurs de l'avance japonaise, notamment à Quaitchéou et à Tsengtcheng.

Les japonais ont pris cinq tanks, trente-cinq canons à tir rapide, quinze autos blindées et de nombreux fusils et mitrailleuses.

Nouvelles suisses

Les 75 ans du Club alpin suisse

La 75^{me} assemblée de délégués du Club alpin suisse s'est tenue samedi à Olten, sous la présidence de M. Spring, président central. Etaient représentées 83 sections, par 166 délégués.

La réunion a revêtu un caractère particulier du fait qu'elle coïncidait avec le 75^e anniversaire de l'A. S. C., fondée en 1863 à Olten.

L'assemblée a décidé la construction d'une cabane à l'exposition nationale suisse de Zurich. Cette cabane deviendra ensuite propriété de la section Zimmerberg (Horgen). Elle sera placée au Leuschachtal, dans le canton d'Uri.

L'agrandissement des cabanes du Doldenhorn, de Bétémpis et de Kronten a été approuvé.

Les cartes publiées par le C. A. S. pourront être écoulees à l'avenir à prix réduit.

L'assemblée s'est occupée de la participation à la défense nationale. Elle a adopté un règlement prévoyant l'organisation régulière d'une exposition suisse d'art alpin. L'organisation de la Semaine de club du C. A. S. pour 1939 a été confiée à la section Tœdi.

La journée de dimanche

Hier dimanche a eu lieu au Théâtre d'Olten, la célébration du 75^e anniversaire de la fondation du Club alpin suisse. Les discours officiels ont été encadrés d'un prologue de circonstance de M. W.-R. Ammann, rédacteur, et des chants en allemand, en français et en italien.

La cérémonie a été présidée par M. A. Spring, président central (Olten). Il a salué M. Etter, chef du Département de l'Intérieur, délégué du Conseil fédéral, les représentants des autorités cantonales et communales, les associations alpines étrangères et de nombreuses organisations suisses.

M. Etter, conseiller fédéral, a apporté le salut du Conseil fédéral et les remerciements du peuple pour tous les sacrifices et le travail du C. A. S. en faveur de la science, de l'art et de la découverte des Alpes et pour ses efforts d'idéal.

On entendit en outre M. le Dr Meyer, président de la ville d'Olten, porte-parole du comité central, qui a prononcé le discours officiel; M. le Dr Obrecht, président du Conseil d'Etat, au nom du canton de Soleure; Mlle Rindlisbacher, de Berne, au nom du C. S. F. A.

Un banquet de 470 couverts a suivi la manifestation officielle. M. Haebelin, ancien conseiller fédéral, président de la commission fédérale pour la protection de la nature et des sites, a parlé de l'action pour empêcher la défiguration de la montagne; le colonel-divisionnaire Grosselin a parlé au nom de la Suisse romande.

Comité directeur du Parti radical

Le Comité directeur du parti radical-démocratique suisse s'est réuni à Berne, sous la présidence de M. Wey, conseiller national, vice-président, en présence des conseillers fédéraux Meyer, Pilet-Golaz et Obrecht, et du président du groupe, M. Valotton, conseiller national, pour examiner les répercussions des derniers événements politiques étrangers sur la situation militaire de la Suisse.

Sur la base d'un exposé du professeur Karl Meyer, de Zurich, le comité directeur du parti formule les constatations suivantes :

Le Conseil fédéral et les Chambres, agissant en plein accord avec le peuple suisse, ont fourni un gros effort pour que l'instruction, l'organisation, l'armement et l'équipement de notre armée soit à la hauteur des exigences actuelles. Le comité directeur du parti sait que l'armée est prête à remplir sa tâche en toute circonstance et de toutes ses forces et qu'elle a l'appui entier de toute la nation. Les efforts doivent être poursuivis pour renforcer encore davantage la défense nationale.

En conformité des vœux exprimés ce printemps déjà par le groupe radical-démocratique, le comité directeur du parti juge indispensable un accroissement de notre potentiel de guerre. Il approuve, en conséquence, l'action engagée à cet effet par la direction du groupe, en vue de la réalisation immédiate de ces demandes. Une motion sera déposée au cours de la session extraordinaire de novembre des Chambres fédérales.

Le groupe radical-démocratique invite tous les autres groupes à s'unir pour demander au Conseil fédéral de présenter jusqu'à la session de décembre des propositions déterminées pour toutes les mesures nécessaires pour le renforcement de la défense militaire et générale du pays, en particulier pour le développement de l'aviation et de la défense anti-aérienne à terre.

Un bel anniversaire

Mme Julia Herzog-Zobel, veuve du général Herzog, mort en 1894, habitant St-Gall, a fêté le 21 octobre son 90^e anniversaire. Nul n'ignore que le général Herzog fut à la tête de l'armée pendant la mobilisation 1870-1871 et assista à l'internement de l'armée des Bourbakis en Suisse.

Un taureau furieux

Deux agriculteurs du village de Bussy sur Moudon, M. le syndic et son fils, revenaient du cheflieu du district et tenaient en laisse un taureau de deux ans ayant participé au concours de Moudon. Tout alla bien jusqu'à l'entrée du village de Bussy où le taureau devint subitement furieux. La bête réussit à se débarrasser de ses deux surveillants et fonça tête baissée sur les agriculteurs, les piétinant et leur causant de graves blessures internes. Le syndic de Bussy est assez gravement atteint; il a, notamment, des côtes enfoncées et brisées. Quant à son fils, qui a dû être conduit à l'Hôpital de Moudon, il a, en particulier, une jambe cassée — l'os sortait — le nez en fort mauvais état et d'autres blessures encore.

Quant à la bête, elle put être saisie par un homme qui se trouvait là et ramenée à l'écurie.

Pour les artistes du pays

Le Dépt fédéral de l'Intérieur communique qu'il est autorisé à prélever chaque année sur le crédit des Beaux-Arts une certaine somme pour allouer des bourses ou des prix d'encouragement à des artistes suisses (peintres, graveurs, sculpteurs et architectes). Les bourses sont allouées à des artistes suisses déjà formés, particulièrement bien doués et peu fortunés, pour leur permettre de poursuivre leurs études et, dans des cas spéciaux, à des artistes de mérite pour leur faciliter l'exécution d'une œuvre importante.

Les artistes suisses qui désirent obtenir une bourse pour 1939 sont priés de s'adresser jusqu'au 21 décembre prochain au secrétariat du Dépt de l'Intérieur, à Berne. En outre, des bourses peuvent également être allouées à des artistes suisses spécialisés dans les arts appliqués.

Les Sports

Le championnat de lutte libre à Saxon

Le championnat de lutte libre organisé par la section de gymnastique « L'Espérance » de Saxon s'est déroulé hier dimanche par un temps assez beau, bien qu'un peu froid vu la saison avancée, sur l'emplacement de fête habituel.

Un nombreux public avait tenu par sa présence à témoigner sa sympathie à nos gymnastes-luteurs. Dans l'assistance nous avons noté la présence de M. A. Fama, président du Conseil d'Etat, et de M. P. Thomas, préfet du district.

La manifestation a débuté par un cortège conduit par la Fanfare municipale « La Concordia », dont le généreux concours ne fait jamais défaut en pareille occasion.

Toutes les passes ont été suivies avec un réel intérêt et les luteurs sont à féliciter pour leur travail et leur bonne tenue. En résumé, bonne journée pour la lutte en Valais.

Avant la proclamation des résultats et la distribution des prix, le président du comité d'organisation, M. R. Guéron, adressa quelques paroles de remerciements au public et à tous ceux qui contribuèrent à la réussite de la fête. Il fit aussi ressortir le caractère éminemment éducatif du sport chez nous, tandis que dans d'autres pays on tend à le commercialiser et à l'utiliser à des fins politiques. Puis ce fut la proclamation des résultats par M. Jean Huber, président du jury :

Poids lourds : 1. Terretz Aloys, Saxon; 2. Grau Charles, Monthey; 3. Stucki Victor, Naters; 4. Déléze Marcel, Ardon; 5. Bruttin Georges, St-Léonard; 6. Rappaz René, Martigny.

Mi-lourds : 1. Cretton Lucien, Charrat; 2. Darioley Raymond, Charrat; 3. Cretton Léon, Charrat; 4. Giroud Adrien, Martigny; 5. Gaillard Benjamin, Saxon; 6. Terretz Charles, Saxon; 7. Lovy Marius, Charrat; 8. Rouiller Adrien, Monthey; 9. Gaillard Jean, Saxon; 10. Gillioz Georges, St-Léonard; 11. Brunner Georges, Naters.

Moyens : 1. Hess Pierre, Monthey; 2. Vouilloz Joseph, Saxon; 3. a Celletti René, Charrat; 3 b Perrier Edmond, Saxon; 3 c Planche Ernest, Monthey; 4. Vernay Adrien, Saxon; 5. Fournier Henri, Ardon; 6. Tavernier Joseph, Martigny; 7. Gard Georges, Martigny; 8. Poncioni René, Martigny; 9. Dupont René, Saxon; 10. Bergerand Nestor, Martigny.

Légers : 1. Carron François, Martigny; 2. Celletti Charly, Charrat.

Les matches de dimanche

Ligue nationale : Lausanne écrase Chaux-de-Fonds 6-0; Lugano bat Servette 2-1; Grasshoppers bat Granges 1-0; Nordstern bat Bâle 4-1; Young Boys bat Lucerne 5-2; Young Fellows bat Bienne 2-0.

Ire ligue : Monthey et Montreux 0-0; Concordia-Yverdon et Forward Morges 1-1; Urania bat Berne 3-1; Cantonal bat Fribourg 2-1; Aarau bat Dopolavoro 1-0; Vevey et Soleure 1-1.

II^e ligue : Sierre bat La Tour 3-1; Renens et Chippis 2-2; Lausanne II bat Sion 2-0.

III^e ligue : Monthey II-Montreux II 1-0; Bouveret-Villeneuve 3-1; Chalais-St-Gingolph 6-0.

IV^e ligue : Vouvry-Villeneuve II 3-1; St-Maurice-Bex 4-0; Saxon-Vernayaz 2-0; Martigny II-Fully 3-3; Sierre II-Grône 7-1; Montana-Granges 4-1; Viège-Chippis II 1-1.

Une ligue : St-Maurice II-Fully II 6-0.

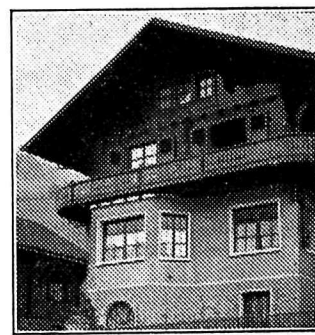
Juniors : Sierre bat Vouvry 3-0; Monthey bat Martigny 2-0.

Avant le grand match

C'est donc mercredi que se jouera à Londres le match Continent-Angleterre. Samedi, l'équipe anglaise s'est fait battre par le Pays de Galles par 4 buts à 2; deux joueurs seront remplacés pour jouer contre l'équipe du Continent qui a battu hier, en match d'entraînement à Amsterdam, la Hollande B, par 2 buts à 1. L'équipe continentale joua dans la formation suivante: Olivieri; Foni, Rava; Kupfer, Andreolo, Kitszinger; Aston, Braine, Piola, Szengeller et Brustad. En seconde mi-temps, Szengeller a cédé sa place à l'Allemand Hahnemann; les buts continentaux ont été marqués par Brustad et Hahnemann.

Voulez-vous construire ?

Adressez-vous à l'entreprise de constructions de chalets et villas S. A., à Troistorrens (Valais), qui vous offre :



chalet 2 ch., cuisine, caves, galetas, Fr. 5000.—, le même 3 ch., Fr. 6000.—, le même 3 ch., av. buanderie et bains, Fr. 7500.—, Villa maçoennerie 3 ch., cuisine, bains, hall, buanderie, caves et galetas, Fr. 12.000.—

L'entreprise se charge de tout autre genre de constructions sur demande.

Travail irréprochable et SANS IMPREVUS

Renseignements et devis gratuits

On cherche à acheter d'occasion un fourneau en castelles ou en pierre de Bagnes. S'adr. sous chiffres 237 au bureau du journal.

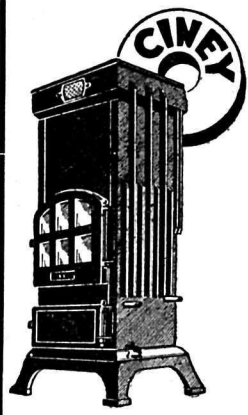
A vendre à Martigny **UNE VACHE** de 4 ans, pour la boucherie. S'adresser sous chiffres 236 au bureau du journal.

Belles Pommes de conserve

Alexis Claivaz, Martigny Rue des Hôtels, tél. 6.13.10

Lisez et faites lire **Le Confédéré**

Chianti 1er CHOIX
Importation directe.
JULES DARBELLAY
Martigny-Brg, tél. 61013



LE CALO CINEY
d'une conception scientifique nouvelle,
réalise le maximum d'économie par
la combustion complète de braisettes
d'anthracite bon marché, il répartit
régulièrement la chaleur grâce à son
chauffage par circulation d'air.
**C'EST LE PLUS PERFECTIONNÉ DES
CALORIFÈRES !**
Chauffage d'appartements
salles d'écoles et églises.
Demandez, sans engagement,
documentation gratuite à :
Gabriel Julien, Sierre
Représentant pour le VALAIS

Foire de Riddes

Elle aura lieu le **samedi 29 octobre**

Occasion unique

Un des meilleurs établissements (café-restaurant) entre Lausanne et Brigue, travaillant toute l'année, est à remettre de suite, pour cause de surmenage. Nécessaire pour traiter fr. 120.000.-. S'adresser par écrit sous chiffres P 411-15 S Publicitas, Sion.

Occasion

A liquider une scie battante en très bon état, un stock de bois de charpente, des lits de camp avec matelas et coin crin animal, du câble métallique de 14 mm. à 28 mm. Pour visiter et traiter, s'adresser entre 7 et 18 h., à l'E. O. S. Bureaux des Travaux de la Dixence, à Chandoline près Sion.

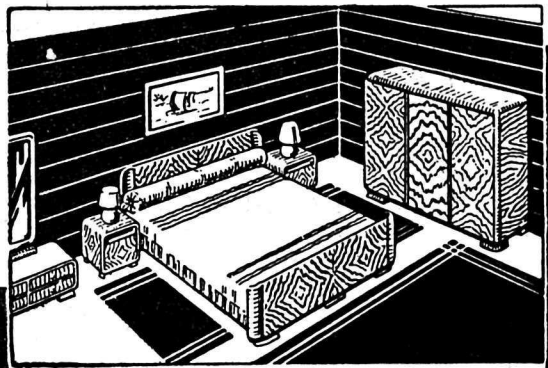
Jeune Cuisinière

faisant service de maison, est demandée pour ménage de 4 personnes. — Ecrire avec références à Mme W. DROIN, Coligny, Genève.

REGISTRES

de commerces et de communes

Imprimerie Nouvelle
A. Montfort, Martigny



LES MEUBLES DE BON GOUT
à des prix et conditions avantageux, chez

A. GERTSCHEN FILS
Fabrique de Meubles NATERS-BRIGUE



Feuilleton du «Confédéré», No 37

Qu'avez-vous fait de notre amour ?

— Taisez-vous ! dit-il rudement. Je vous ai déjà ordonné de vous taire à ce sujet. Ecoutez-moi, Annie, désormais, vous serez libre ici ! Libre de rester ou de vous enfuir. Personne ne vous suivra. Moi-même, je pars ce soir pour quelques jours, quelques semaines peut-être, je ne sais. Je le répète, vous êtes libre de partir ou de rester.

Et le beau regard pur d'Annie confirma les paroles graves :

— Je resterai, Mattéo !

V

Dans le petit salon où Laurette piétinait, en attendant que son frère fût prêt, la femme de chambre apportait le courrier. Distraite, la jeune fille posa son sac à patins et jeta un coup d'œil sur les enveloppes.

« Ah ! dit-elle soudain, une lettre de Corse ! La jeune mariée me chante son bonheur ! »

Fidèle à son amitié pour Vercelles, elle n'avait jamais pu pardonner à Annie d'avoir désespéré celui-ci ! Ses reproches avaient été durs et injustes. L'affection des deux jeunes filles en avait été un peu atténuée. Depuis son départ pour le voyage de noces, Annie ne lui avait pas écrit.

« Deux mois ! Deux mois déjà ! dit-elle en haussant les épaules. Décidément, elle oublie tout ! »

Car, au fond, elle aimait Annie ! Elle ne l'eût trahie pour nul autre que Vercelles ! Mais entre son amour malheureux et son amitié, elle n'avait pas hé-

sité. Oui, elle avait aidé Alain, quand il dissimulait à Annie ses premières fiançailles ; oui, elle qui savait le respect de son amie pour le bien d'autrui, elle avait engagé le malheureux à se taire, à cacher le désespoir qu'il causait pour obtenir Annie !

Et elle en avait voulu férocement à celle-ci quand elle avait appris la rupture des fiançailles, le départ du jeune officier en Extrême-Orient, qui ressemblait à un suicide moral ! Ame sans réelle grandeur, Laurette avait aimé Vercelles avec un dévouement de chien caniche qui ne demande rien à la main qu'il sert, mais hait sans distinction tous les ennemis de son maître, fussent-ils justes et bons.

Cependant, à décacheter la lettre de l'amie oubliée, ses mains tremblaient un peu. Elle dit, en riant, à Jacques qui entra :

— Courrier de l'île de Beauté... Hymne d'amour, bien entendu !

Mais, dès les premières lignes, elle laissa échapper une exclamation et devint si pâle que son frère, vivement, s'approcha pour lire par-dessus son épaule.

— Oh ! la malheureuse ! dit-il sourdement. Ce qu'ils lisaient, c'était la douloureuse odyssée de la fiancée heureuse se transformant en femme méprisée et haïe. C'était la lamentable histoire d'Annie qu'elle criait vers un cœur ami, dans un élan de désespoir et de faiblesse.

« Pourquoi je t'ai écrit tout cela ? Je ne sais pas, je ne sais plus ! Je m'étais juré, cependant, que jamais personne ne le saurait au monde. Mais je n'en peux plus ! Laurette, je n'en peux plus de souffrir en silence dans la solitude totale de cette prison ! »

« Et encore, cette solitude est le seul apaisement à ma douleur. Pendant les absences de Mattéo, et elles sont fréquentes et longues de plus en plus, je souffre presque moins. Je me reprends, je m'apaise. Mais il revient. Il revient et son premier regard est pour moi »

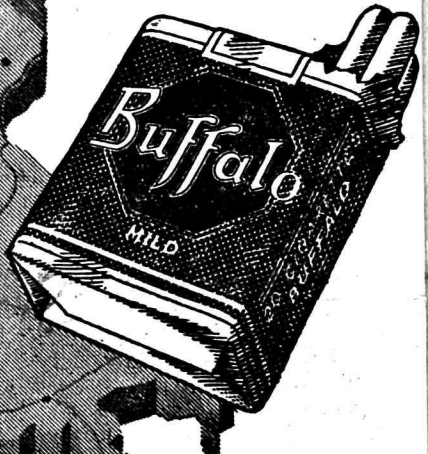
Toute reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de contrat avec la Société des Gens de Lettres, à Paris



Buffalo en Suisse!

Un goût nouveau, une jouissance nouvelle, voilà ce qu'apporte Buffalo, la fameuse cigarette « américaine » dans laquelle la douceur des tabacs blonds d'Orient complète et tempère la saveur des tabacs foncés d'Amérique. Buffalo a conquis bien des pays - la Suisse ne lui résistera pas davantage.

20 Cig. 65 cts.



Essayez Buffalo «rouge» — vous ne pourrez plus l'abandonner.

Essayez Buffalo «jaune» — Maryland extra, vous serez étonnés.

Produit de la fabrique de cigarettes LAURENS SA. à Genève

le reproche éternel, le mépris et la honte ! Et il me faut supporter cela de lui ! Il faut me sentir accusée, maudite, par lui que j'aime ! Laurette ! toi qui, seule, peux savoir combien je suis innocente du crime que je paie, aie pitié de moi ! Plains-moi ! Je dois toucher au fond de la douleur humaine. »

— La malheureuse, redit Jacques, bouleversé, et dire que sans le savoir, sans le vouloir, je l'ai poussée à ce martyre !

— Mais ce n'est pas juste. Cela ne doit pas être ! s'écria soudain Laurette, indignée. Ce sauvage n'a pas le droit de la tenir captive ainsi. Il faut prévenir, je ne sais pas quoi, moi, ses parents, la police... qu'on la délivre, qu'elle divorce !

Doucement, mélancoliquement, il secoua la tête.

— Bien sûr, mais voudra-t-elle ?

A son tour, elle hochait le front, soucieuse.

— Oui... elle l'aime !

Alors, il éclata :

— Ah ! votre amour, tu sais, je commence à en avoir assez, moi ! En voilà une balançoire ! C'est lui qui déchaîne toutes les calamités, tous les drames, tous les embêtements ! Et c'est comme une épidémie, pas possible. On n'entend parler que de ça depuis un an ! C'est la Carini qui meurt d'avoir aimé Alain ! C'est Alain qui la laisse tomber parce qu'il aime Annie ! C'est Annie qui devient toquée parce qu'elle aime son Mattéo !

Tranquillement, Laurette acheva :

— Et c'est moi qui fais le malheur de tout le monde parce que... j'aime Vercelles !

Il fit un bond de côté.

— Hein ? Quoi ? Qu'est-ce que tu me chantes ? Toi, tu...

— Oui, moi je... parfaitement ! Oh ! sans espoir ! Je dois me rendre cette justice que je ne me suis jamais leurrée. Je savais très bien que je n'étais pas la femme qui pouvait prétendre à faire le bonheur d'Alain, moi ! Mais ce bonheur, je le voulais à tout prix pour lui ! Je le faisais passer avant toute autre chose. J'ai cru le voir dans son mariage avec Annie, qu'il

s'était mis à adorer et que je savais tellement bonne, tellement chic ! J'ai voulu ce mariage de toutes mes forces. Je l'y ai poussé. J'ai endormi ses remords en vers la pauvre Carini, j'ai menti à Annie en lui affirmant qu'il était libre, sans quoi elle ne l'aurait jamais accepté. Si j'avais été sincère et franche, si j'avais dit à mon amie ce que je savais, c'est-à-dire qu'Alain était déjà fiancé depuis deux ans, tous ces malheurs ne seraient pas arrivés ! Je te le répète, c'est moi qui suis responsable de tout !

Drôlement, Jacques se saisit la tête à deux mains.

— Seigneur ! Seigneur ! ayez pitié de nous ! Voilà une folle de plus sur la terre !

Elle hochait la tête et reprit :

— Une sage, tu veux dire ! N'est-ce pas la suprême sagesse que de vouloir réparer le mal qu'on a fait ?

— Oh ! là ! là ! Moi, tu sais, en fait de sagesse, dit-il, je ne connais que celle de Confucius : « Ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire ! »

Et il confessa, penaud :

— Je me repens assez d'y avoir manqué pour une fois !

Laurette écouta la confession de son intervention auprès d'Annie, alors qu'elle hésitait à rompre avec Vercelles.

— Mais, s'écria-t-elle avec une satisfaction visible, tu as autant de responsabilité que moi dans cette histoire !

— Tu... tu crois ?

— Evidemment ! N'est-ce pas toi qui, en la débarrassant de ses scrupules, l'as jetée dans la gueule du loup ?

Il hochait la tête.

— Tout ça... c'est des trucs à vous donner mal à la tête.

— Il n'y a qu'une chose à faire, décida Laurette énergique.

— Ah ! bon ! Laquelle ?

— Je ne sais pas encore, dit-elle fortement, mais j'en assure bien que je la ferai !

(à suivre)